

La Métropole TPM au chevet des chauves-souris !

Dans le cadre du programme national de suivi des populations de chauves-souris « Vigie-Chiro », la Métropole participe depuis 2015 au suivi de ces espèces fragiles et menacées sur trois sites naturels qu'elle a en gestion : le Cap Sicié, les Salins d'Hyères, le plateau de Siou Blanc dans le cadre de la démarche Natura 2000 pour le site « Mont Caume - Mont Faron Forêt Domaniale des Morières ». Sur ces trois sites, des points fixes sont suivis chaque année pour enregistrer l'activité de ces espèces crépusculaires. Au total une dizaine d'espèces ont été enregistrées sur le territoire métropolitain, telles : le Murin à oreilles échancrées, la Noctule de Leisler, les Pipistrelles commune et de Kuhl ou le Minioptère de Schreibers... A savoir que la France compte 34 espèces de chauves-souris, dont 30 sont observables en région PACA ! Pour évaluer leur état de santé, les experts de ce programme porté par le Muséum National d'Histoire Naturelle, ont donc analysé et étudié des enregistrements d'ultrasons émis par les différentes espèces ou groupes d'espèces lors de leurs activités de chasse. En effet, les espèces de chauve-souris possèdent des besoins en gîte (reproduction, hivernage, transit...) qui évoluent selon les saisons et diffèrent entre les espèces (arbres creux, toitures, grottes et cavités...), rendant leur suivi à l'échelle nationale très difficile.

Ce suivi basé sur la détection des activités de chasse, permet de suivre les tendances de toutes les populations de chauves-souris communes ou rares avec plusieurs protocoles : transects (pédestre ou routier) et point fixe. Ce programme c'est :

6 972 sites échantillonnés
17 410 nuits complètes d'enregistrements standardisés
412 participants



Ainsi depuis le début du programme en 2006 (2014 pour le protocole point fixe) des résultats ont pu être mis au jour : déclin de plusieurs espèces comme la Noctule commune ou la Pipistrelle de Nathusius, ou maintien de certaines autres qui sont en progression vers le Nord comme la Pipistrelle de Kuhl.

Il ressort également de l'analyse de ces données, que la pollution lumineuse engendrée par les éclairages artificiels modifierait leurs déplacements et perturberait leurs rythmes journaliers et saisonniers, et ce plus que l'urbanisation elle-même. En effet certaines espèces profitent des insectes attirés par les lampadaires alors que d'autres fuient ces zones éclairées. Grâce à ces données des solutions peuvent être mises en œuvre par les collectivités pour limiter cette pollution. Comme par exemple : utiliser des ampoules attirant moins les insectes ou encore éteindre les luminaires une partie de la nuit pour créer des corridors écologiques urbains.

Plus d'info : <http://www.vigienature.fr/fr/chauves-souris>